

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion	Jury par défaut	Tous les candidats	430	7438	2977	3601	24	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE ET GESTION :

* Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence a été pensée pour vous permettre d'accéder à de très bons masters dans les domaines de l'économie et du management.

Un prologue de trois semaines en 1^e année vous permettra de réviser les pré-requis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention Économie et Gestion.

Ce prologue nous permettra aussi de vous orienter, en fonction de vos vœux et de vos résultats, vers l'un des cinq parcours-pédagogiques suivants :

- Banque-Finance : 20 places
- Data science : 20 places
- International Economics & Management : 20 places

- Parcours général

- Parcours aménagé (pour les candidats ayant un avis « OUI-SI »).

En 1^e année, les contenus des enseignements et les exigences vous donneront une solide culture en économie et en gestion.

La 2^e année vous permettra de préciser votre projet professionnel, dans une logique d'orientation progressive.

En 3^e année, vous pourrez soit approfondir vos compétences dans l'un des trois parcours spécialisés pour poursuivre dans cette voie dans un master en Économie ou en Management, soit vous orienter dans une formation en Management à l'Institut d'administration des entreprises Paris-Est, soit enfin, poursuivre dans le parcours général.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Comme la commission dispose d'une information qui varie d'un candidat à l'autre en fonction de son cursus antérieur, celle-ci a décidé, afin d'assurer l'équité de traitement des candidatures, de procéder par groupe de candidats. Les candidatures sont dans un premier temps regroupées entre les candidats qui sont en train de préparer le baccalauréat et les candidats qui disposent de ce grade et qui veulent donc se réorienter pour poursuivre leurs études supérieures. Dans un second temps, les candidatures sont regroupées en fonction du type de baccalauréat ou de diplôme : série générale, baccalauréat européen, baccalauréat international, séries professionnelles, séries technologiques secondaires, séries technologiques tertiaires et diplôme d'accès aux études universitaires. Quatorze groupes sont ainsi constitués auxquels sont ajoutés deux derniers groupes : les candidats qui préparent un diplôme équivalent au baccalauréat et ceux qui disposent d'un diplôme équivalent au baccalauréat.

Le groupe des étudiants qui préparent la série générale du baccalauréat est le groupe numériquement le plus important : 68 % des candidatures. Pour ce groupe, une moyenne est calculée à partir des deux notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat, de la moyenne des enseignements communs de terminale (Philosophie, Langue vivante A, Histoire Géographie et Enseignement scientifique), de la moyenne des matières de spécialité (en prenant aussi en compte le rang du candidat dans sa classe) et de la moyenne aux épreuves de spécialité du baccalauréat. Cette moyenne est ensuite corrigée, à la hausse ou à la baisse, en fonction des appréciations portées sur la fiche avenir, en tenant compte des pratiques observées dans chaque lycée. Elle est ajustée, à la hausse ou à la baisse, en fonction du projet de formation. Enfin, cette moyenne est ajustée en fonction des deux spécialités retenues par les lycéens en terminale. Cette moyenne ainsi transformée est utilisée pour attribuer l'avis « OUI » ou « OUI-SI » : au dessus de 10,75/20, l'avis « OUI » est donné ; en dessous l'avis « OUI-SI ». Ainsi, de l'ordre de 60 % des candidats dans ce groupe obtiennent un avis « OUI ».

Tous les autres groupes font l'objet d'un examen qui dépend de l'information qui est disponible. Les candidats sont alors interclassés au sein des candidatures qui ont déjà été examinées.

Pour les candidats qui préparent un baccalauréat professionnel, la commission observe que l'information dont elle dispose est moins complète que l'observation disponible pour la plupart des autres candidats, en l'absence notamment d'épreuves anticipées au baccalauréat dont les notes pourraient contribuer à objectiver la capacité des candidats à réussir dans l'enseignement supérieur. Les notes utilisées sont les notes des bulletins en Mathématiques, Économie - Droit et Français. Enfin, la commission relève la très grande difficulté, pour ces candidats, à satisfaire les pré-requis de la licence, puisque les enseignements qu'ils reçoivent ne leurs permettent d'acquérir ces pré-requis que très partiellement.

Pour les candidats qui préparent un baccalauréat technologique secondaire (comme Sciences et technologies de l'industrie et du

développement durable, Sciences et technologie de laboratoire ou Technologique), la commission utilise les notes des épreuves anticipées du baccalauréat (les deux notes de français et la note en Histoire/Géographie), les notes des bulletins pour les matières Mathématiques, Philosophie et Langue vivante 1) et les appréciations de la fiche avenir. Une procédure comparable est mise en œuvre pour les candidats qui préparent un baccalauréat technologique tertiaire (comme Sciences et technologies du management et de la gestion, Sciences et technologies de la santé et du social, Sciences et technologies de la gestion ou Sciences technologiques du design et des arts appliqués).

Pour les candidats qui préparent un diplôme d'accès aux études universitaires, la commission examine principalement le CV du candidat.

Pour les candidats qui sont déjà titulaires du baccalauréat et qui souhaitent se réorienter, la commission dispose d'une information qui est commune à tous ces candidats : les notes qui ont été obtenues au baccalauréat. L'examen de la candidature s'appuie principalement sur une moyenne calculée à partir des notes du baccalauréat. La commission, en effet, a du mal à évaluer le degré de sincérité des déclarations des candidats quant ils justifient leur échec en 1^e année d'études supérieures et leurs motivations pour se réorienter.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats qui préparent un baccalauréat professionnel doivent disposer d'un dossier exceptionnel pour pouvoir prétendre à un avis « OUI » ; en effet, la plupart de ces candidats ne disposent pas des pré-requis qui leurs permettraient de réussir en licence Économie et Gestion.

Le projet de formation doit être sincère et personnalisé. Il doit montrer, d'une part, l'intérêt intellectuel du candidat pour l'économie et la gestion et, d'autre part, l'adéquation entre le projet d'études et un projet professionnel même vague. Il doit être rédigé dans un style soutenu mais sobre. Il peut faire référence à une expérience personnelle, en lien avec le projet de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires et/ou universitaires		Pour les candidats préparant le baccalauréat : moyenne pondérée des notes aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles et moyenne pondérée des notes des bulletins pour les enseignements communs et pour les matières de spécialité. Pour les candidats se réorientant : moyenne pondérée des notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires et/ou universitaires		«Méthode de travail » et « Avis sur la capacité à réussir » de la fiche avenir	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles		Évaluation du projet de formation	Très important
Savoir-être	Résultats scolaires et/ou universitaires		Éléments pris en compte « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche avenir	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles		Évaluation du projet de formation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Expériences professionnelles et/ou personnelles		Évaluation du projet de formation	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Résultats scolaires et/ou universitaires	Eléments pris en compte « Engagement citoyen » de la fiche avenir	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles	Évaluation du projet de formation	Très important

Signature :

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ,
Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)